



REPUBLIQUE DU NIGER

==--==--==--==

Fraternité – Travail – Progrès

CONSEIL NATIONAL POUR LA SAUVEGARDE DE LA PATRIE

==--==--==--==

**MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE
L'ENVIRONNEMENT**

RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE

Année 2023

Avril 2023

Table des matières

<i>Sigles et acronymes</i>	<i>iv</i>
<i>Mot du Ministre</i>	<i>1</i>
INTRODUCTION	2
PARTIE A : PRESENTATION ET ANALYSE DE LA PERFORMANCE DU MINISTÈRE	4
A1. Réalisations du ministère par programme en 2022	4
A1.1. Programme 216 : Pilotage et administration de la politique du Ministère	4
A1.1.1. Performance physique/technique du programme 216 ‘Pilotage et administration de la politique du Ministère »	4
A1.1.2. Performance financière du programme 216	7
Financement du programme << 216>>.....	7
Tableau 2 : Situation des crédits alloués au programme 216 au titre de l’année 2022	7
A1.2. Programme 214 : Accès à l’Eau Potable	8
A1.2.1. Performance physique/technique du programme Accès à l’Eau Potable 214.....	8
A1.2.2. Performance financière du programme Pilotage et administration de la politique du Ministère	10
A1.3. Programme 215 : Hygiène et Assainissement	11
A1.3.1. Performance physique/technique du programme Hygiène et Assainissement 215	11
A1.3.2. Performance financière du programme Hygiène et Assainissement 215	14
A2. Récapitulatifs pour l’ensemble des programmes du ministère	16
A2.1. Synthèse des réalisations financières du Ministère	21
A2.2. Situation des ressources humaines du ministère	23
A2.3. Difficultés rencontrées et approches de solution	24
PARTIE B : RESULTATS DU SECTEUR	24
B1. Présentation des partenaires opérationnels du ministère	24
B2. Résultats physiques des partenaires opérationnels	25
B2.1. Résultat global du ministère dans le domaine du <<programme 216>>	25
B2.2. Réalisation globale du ministère dans le domaine du <<programme 214>>	27
B2.3. Réalisation globale du ministère dans le domaine du <<programme 215 ; Hygiène et Assainissement>>	27
B2.4. Effets/impacts des programmes du ministère	29
B3. Présentation du financement des partenaires opérationnels du ministère	29
B3.1. Dépenses <<année N>> des ANE dans le domaine du <<programme 1 : pilotage et administration du Ministère>>	30
B3.2. Dépenses <<année N>> des ANE dans le domaine du <<programme 2>>	30
B3.3. Dépenses 2019 des ANE dans le domaine du <<programme 3 : Hygiène et Assainissement>>	30
B3.4. Financement global (ministères et ANE) au titre de <<année N-1>>	31
B4. Synthèse des difficultés, conclusions et recommandations	31

B4.1. Principales difficultés rencontrées et leçons apprises	31
---	-----------

B4.2. Conclusion & recommandations	31
---	-----------

Liste des tableaux

Tableau 1 : Indicateurs de réalisation physique/technique du programme <<titre>>	5
Tableau 2 : Situation des crédits alloués au programme au titre de l'année	7
Tableau 3 : Situation des crédits de paiement consommés du programme	7
Tableau 4: Situation globale de consommation des crédits du ministère	21
Tableau 5: Situation de consommation des crédits par programme	21
Tableau 6 : Crédits délégués aux régions	22
Tableau 7: Plafond des autorisations d'emplois rémunérés, en effectif.....	23
Tableau 8 : Tableau de répartition du personnel entre le niveau central et le niveau déconcentré	23
Tableau 9: Plafond des autorisations d'emplois rémunérés, en montant	23
Tableau 10: Principaux partenaires opérationnels du ministère	24
Tableau 11 : Réalisation global du ministère, programme 1 (résultats immédiat (extrants) ...	25
Tableau 12 : Réalisation globale du ministère en année N-1, programme 2 (résultats immédiats extrants)	27
Tableau 13 : Réalisation globale du ministère en année N-1, programme 3 (résultats immédiat (extrants)	28
Tableau 14 : Résultats globaux du ministère par programme.....	29
Tableau 15 : Dépenses annuelles des catégories d'acteurs non étatiques dans le programme 1	30
Tableau 16 : Dépenses annuelles des acteurs non étatiques dans le programme 2	30
Tableau 17 : Dépenses annuelles des acteurs non étatiques dans le programme 3.....	30
Tableau 18 : Financement global du ministère en année N-1	31

Liste des graphiques

Graphique 1 : Consommation des crédits par programme	21
--	----

Sigles et acronymes

AFD	Agence Française de Développement
AE	Autorisation d'engagement
AFTN	Association des Femmes Transformatrices du Niger
ANE	Acteurs Non Etatiques
ANEB	Association Nationale des Exploitants du Bois
ANPEIE	Association Nationale des Professionnelles des Etudes d'Impacts Environnementales
ANSEN	Association Nigérienne des Scouts de l'Environnement
APFN	Association des Professionnels du Froid au Niger
ATPF	Aménagement des Terroirs et Productions Forestières
CDN	Contribution Déterminée au niveau National
CND	Crédit net disponible
CP	Crédit de paiement
CV	Crédits votés
CRS	Catholic Relief Service
DEP	Direction des Etudes et de la Programmation
DGEDD	Direction Générale de l'Environnement et du Développement Durable
DGB	Direction générale du budget
DGEF	Direction Générale des eaux et Forêts
DPG	Déclaration de Politique Générale
DPPD	Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses
DRFM	Direction des Ressources Financières et du Matériel
DRH	Direction des Ressources Humaines
ENABEL	Coopération Belge
FAO	Food and Agriculture Organization
FIDA	Fonds International pour le Développement de l'Agriculture
GDTE	Gestion Durable des Terres et des Eaux
GIZ	Coopération Allemande
HIMO	Haute Intensité de Main d'Œuvre
i3N	initiative 3N « les Nigériens Nourrissent les Nigériens »
JICA	Coopération Japonaise
JVE-Niger	Jeunes Volontaires pour l'Environnement
LFI	Loi de finances initiale
LFR	Loi de finances rectificative
Lolf	Loi organique relative aux lois de finances
ME/LCD	Ministère de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification
MF	Ministère des finances
OIM	Organisation Internationale pour la Migration
ONG	Organisation Non Gouvernementale

OSC	Organisation de la Société Civile
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PAP	Projet Annuel de Performance
PTF	Partenaire technique et financier
PDES	Plan de Développement Economique et Social
PE	Plan d'Engagement
PFNL	Produits Forestiers Non Ligneux
PFT	Partenaires Techniques et Financiers
PGDB/AP	Projet de Gestion Durable de la Biodiversité et des Aires Protégées
PGDT	Projet de Gestion Durable des Terres
PGIEO-NN	Projet de Gestion Intégré des Ecosystèmes Oasiens Nord Niger
PNEDD	Politique Nationale en matière d'Environnement et de Développement Durable
PNUD	Programme des Nations-Unis pour le Développement
PNUE	Programme des Nations-Unis pour l'Environnement
RAC	Revue Annuelle Conjointe
RAP	Rapport Annuel de Performance
RJNCC	Réseau de la Jeunesse Nigérienne contre les Changements Climatiques
RNA	Régénération Naturelle Assistée
SAN/DAD	Stratégie de sécurité Alimentaire, Nutritionnelle et du Développement Agricole Durable
SDDCI	Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive
SNV	Organisation Néerlandaise de Développement
SPN2A	Stratégie Nationale d'Adaptation face aux Changements Climatiques dans le secteur Agricole
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
UNCDF	United Nations Capital Development Fund

Mot du Ministre

La mission du Ministre de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de l'Environnement (MHA/E) est de concevoir, d'élaborer, de mettre en œuvre, de suivre et d'évaluer la politique nationale dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et de l'environnement.

Les principales priorités du MHA/E découlent des objectifs stratégiques et opérationnels de nos politiques publiques en matière de l'eau, de l'assainissement et de l'environnement mesurées au moyen des indicateurs. Il s'agit donc d'un engagement sur les résultats du Programme Sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement (PROSEHA 2016-203), du Plan National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE), la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) et la Politique Nationale en matière d'Environnement et de Développement Durable (PNEDD, 2016).

Le Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de l'Environnement met en œuvre quatre programmes budgétaires qui sont : le Programme budgétaire 1 : Pilotage, Coordination et Gestion administrative de la politique de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de l'Environnement ; le Programme budgétaire 2 : Accès à l'eau potable et Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) ; le Programme budgétaire 3 : Gestion Durable des Terres, des Eaux, de la Biodiversité et Changement Climatique et le Programme budgétaire 4 : Hygiène, Assainissement et Cadre de vie

Le budget global initial du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement inscrit dans la Loi des Finances 2023 est de 97 294 172 396 FCFA. Après le collectif budgétaire ce budget est de 70 067 781 088 F CFA.

Dans le domaine de l'Hydraulique, l'objectif du Gouvernement de garantir un accès à l'eau pour tous est matérialisé en 2023 par la construction de 32 mini-AEP multi-villages, 114 mini-AEP simples, 230 postes d'eau autonomes, 30 forages équipés de pompe à motricité humaine (FPMH), 5 puits cimentés villageois et 223 extensions des AEP. Ces ouvrages d'accès correspondent à la mise en service de 3 253 équivalents Points d'Eau Modernes (éqPEM) supplémentaires contre 4 288 éqPEM en 2022.

Au titre de l'hydraulique pastorale, les réalisations ont porté sur 26 Stations de Pompage Pastorales (SPP), 68 Puits Cimentés Pastoraux (PCP) et 3 extensions de SPP, soit 216 éqPEM mis en service en zones pastorales.

Concernant l'assainissement, les actions de communication et de sensibilisation, conduites essentiellement à travers l'approche ATPC, ont touché 5 634 villages dont 524 certifiés Fin de Défécation à l'Air Libre (FDAL). De même, 6 008 latrines familiales et 1 376 édicules publics ont été réalisés dont 709 dans les écoles, 473 au niveau des centres de santé et 194 dans les autres lieux publics.

Dans le domaine de l'Environnement, Il s'agit principalement des cibles annuelles de 290 000 ha relative à la gestion durable des terres constituée par : (i) le traitement de 88 000 ha des terres dégradées, (ii) la fixation de 40 000 ha de dunes, (iii) la pratique de la Régénération Naturelle Assistée (RNA) sur 150 000 ha, (iv) la lutte contre les plantes envahissantes terrestres sur 10 000 ha et (v) le faucardage de 2 000 ha de plantes aquatiques ; la réalisation de 25 000 km de bandes pare feu et l'empoissonnement de 150 mares

INTRODUCTION

Conformément au DECRET N02023-068/P/CNSP du 08 septembre 2023 Portant organisation du Gouvernement et fixant les attributions des Ministres d'Etat, des Ministres et du Ministre Délégué, le Ministre de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de l'Environnement est chargé, en relation avec les Ministres concernés, de la conception, de l'élaboration, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de la politique nationale en matière d'hydraulique, d'assainissement et de l'environnement, conformément aux orientations définies par le CNSP.

Dans le domaine de l'hydraulique et de l'assainissement, il exerce les attributions suivantes :

- la définition et la mise en œuvre des stratégies dans les domaines de l'eau et de l'hygiène et de l'assainissement ;
- l'élaboration et l'application des textes législatifs et réglementaires en matière d'eau et d'assainissement ;
- l'approvisionnement en eau potable des communautés humaines et du cheptel ;
- l'élaboration et la mise en œuvre du plan national de gestion intégrée des ressources en eau (PANGIRE) ;
- l'inventaire des ressources hydrauliques et l'établissement de rapports périodiques sur l'état des ressources en eau ;
- l'identification, la conservation et la protection des eaux souterraines et de surface ;
- la promotion de la gestion intégrée des ressources en eau ;
- le contrôle de l'exploitation des infrastructures hydrauliques et de la gestion des services publics d'alimentation en eau potable
- la gestion des relations avec les organismes nationaux intervenant dans son domaine de compétence.

Dans le domaine de l'environnement, il exerce les attributions suivantes :

- La définition et la mise en œuvre des stratégies dans les domaines de la restauration et de la préservation de l'environnement, de la lutte contre la désertification, des changements climatiques, de la biodiversité, de la biosécurité, de la gestion durable des ressources naturelles et des zones humides et du développement durable ;
- la prise en compte des politiques et stratégies en matière d'environnement et de développement durable dans les autres politiques et stratégies sectorielles nationales ;
- la définition et l'application des normes en matière d'environnement et du développement durable
-

- L'élaboration et l'application des textes législatifs et réglementaires, en matière d'environnement, de biosécurité, et de gestion durable des terres, des ressources forestières, fauniques, halieutiques, apicoles, des zones humides et du développement durable ;
- L'élaboration et la mise en œuvre du plan forestier national, la réalisation de l'inventaire forestier national et l'établissement.
- L'élaboration et la mise en œuvre des programmes et des projets de développement en matière d'environnement, de biosécurité, de lutte contre la désertification, de préservation de la biodiversité, de lutte contre les effets de changements climatiques, des zones humides et de développement durable ;
- L'identification, la conservation et la protection des zones humides, de la biodiversité, des ressources forestières, fauniques, halieutiques et apicoles ;
- La validation des rapports des évaluations environnementales des programmes et projets de développement, la délivrance des certificats de conformité environnementale, la réalisation du suivi environnemental et écologique, des audits et des bilans environnementaux ;
- La gestion des relations avec les organismes nationaux et les organisations et institutions internationales intervenant dans son domaine de compétence

Le Ministère en charge de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de l'Environnement met en œuvre quatre programmes budgétaires qui sont :

- Programme budgétaire 1 : Pilotage, Coordination et Gestion administrative de la politique de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de l'Environnement ;
- Programme budgétaire 2 : Accès à l'eau potable et Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) ;
- Programme budgétaire 3 : Gestion Durable des Terres, des Eaux et de la Biodiversité et Changement Climatique ;
- *Programme budgétaire 4 : Hygiène, Assainissement et Cadre de vie*

Ce rapport présente deux parties distinctes, i) les réalisations physiques et financières du ministère à travers ses programmes budgétaires et ii) les résultats du secteur en termes de contribution des autres acteurs aux résultats.

PARTIE A : PRESENTATION ET ANALYSE DE LA PERFORMANCE DU MINISTÈRE

Le Rapport Annuel de Performance 2023 (RAP 2023) du ministère de Hydraulique, de l'Assainissement et de l'Environnement présente les réalisations physiques et financières des projets et programmes sous tutelle et inscrits dans la Loi de Finances 2023.

Toutes les réalisations physiques de l'ensemble des acteurs intervenants dans le secteur (Institutions et autres Ministères, Collectivités Territoriales, PTF, ONG, sociétés, secteur privé, particulier et OSC) sont prises en compte dans nos statistiques.

Le taux d'exécution financière des programmes est de 28,20%. Il varie de 95,11% pour le programme 216 à 24,15% pour le programme 214. De façon générale, le taux d'exécution des programmes est très faible du fait que les travaux des infrastructures hydrauliques et d'assainissement de certains programmes n'ont même pas démarré en 2023.

A. Réalisations du ministère par programme en 2023

A.1. Volet Hydraulique

A1.1. Programme 216 : Pilotage et administration de la politique du Ministère

A1.1.1. Performance physique/technique du programme 216 'Pilotage et administration de la politique du Ministère »

Le programme pilotage et administration de la politique du Ministère en matière d'eau et d'assainissement concerne exclusivement le fonctionnement du ministère (catégorie 3), le fonctionnement lié à l'investissement du Mécanisme commun de financement. Le tableau ci-dessous récapitule les réalisations dudit programme.

Tableau 1: Indicateurs de réalisation physique/technique du programme <<216>>

Actions du programme	Objectifs	Indicateurs de Performance	Unité	Référence		Année 2023				Année 2024
				Année	Valeur	Cible PAP	Réalisation	Taux de réalisation (%)	Progrès	Prévision
Action 1 : Gestion des ressources humaines	Objectif 1 : <i>La gouvernance améliorée</i>	Indicateur 1 : Taux d'exécution du plan de formation	Plan	2022	-	-	-	-		-
		Indicateur 2 : Taux d'exécution du plan carrière	Plan	2018	-	-	-	-		-
Action 2 : Développement des capacités des acteurs publics	Objectif 1 : Les capacités nationales et la participation citoyenne en ce qui concerne la gestion de l'eau et de l'assainissement sont renforcées	Indicateur 3 : Nombre de formations tenues	Nombre	2018	-	2	2	100%		0
		Indicateur 4 : Nombre d'agents formés	Nombre	2018	343	80	80	100%		0
Action 3 : Renforcement de la coordination des acteurs	Objectif 1 : <i>La coordination, et la régulation du secteur est assuré par l'Etat</i>	Indicateur 5 : Nombre de cadres de concertation tenus	Nombre	2018	9	10	3	30%		10
		Indicateur 6 : Nombre de revues tenues	Nombre	2018	1	1	0	0%		1
Action 4 : Suivi, évaluation, communication et	Objectif 1 : L'Etat assure efficacement la coordination, le suivi-évaluation et la régulation du secteur	Indicateur 7 : Pourcentage des recommandations des évaluations utilisées	%	2018	64,71%	100%	ND			100%

échange d'information au niveau sectoriel										
Action 5 : Gestion administrative et financière du MH/A	Objectif 1 : L'Etat assure efficacement le leadership et la satisfaction durable des besoins de financement du secteur	Indicateur 8 : Taux d'exécution du budget	%	2018	74,81	69%	28%	40,58%		
		Indicateur 9 : Taux de mobilisation de ressources financières	%	2018	21	ND	41%			

Sources :MH/A

Commentaire : la régulation du secteur est assurée par l'Autorité de Régulation du Secteur de l'Eau (ARSEau) placée sous la tutelle du Cabinet du Premier Ministre. Cette Autorité élabore chaque année un rapport d'activité.

Concernant les indicateurs 1 et 2, il faut noter que le ministère a élaboré et validé les plans de formation et de carrières. Mais généralement les formations dispensées sont des formations continues, ce qui ne permet pas d'assurer un suivi d'exécution des deux plans.

A1.1.2. Performance financière du programme 216

Financement du programme << 216 >>

Tableau 2 : Situation des crédits alloués au programme 216 au titre de l'année 2023

Catégorie de crédit	Crédit voté 2023			Taux de variation	Observations	Crédit voté en 2024
	Crédit initial	Crédit final	Variation			
Total	3 912 237 953	2 954 495 150	-957 742 803	-24,48%		
Personnel	1 883 631 937	1 883 631 937	0	0,00%		
Biens et services	793 294 733	308 641 552	-484 653 181	-61,09%		
Transferts	38 952 769	10 220 000	-28 732 769	-73,76%		
Investissement total	1 196 358 514	752 001 661	-444 356 853	-37,14%		
Ressources propres	627 584 698	183 227 845	-444 356 853	-70,80%		
Ressources externes	568 773 816	568 773 816	0	0,00%		
<i>dont : projet 1 : Mécanisme Commun de Financement</i>						
Ressources Propres	0					
Ressources Externes	568773816	568773816	0			

Le budget du programme 216 a pas de variation en 2023 de -24,48% sur les ressources propres de l'Etat.

▪ Exécution financière du programme 216

Tableau 3: Situation des crédits de paiement consommés du programme 216 Pilotage et administration de la politique du Ministère

Catégorie de crédit	Crédit final (1)	Crédit libéré (2)	Crédit engagé (3)	Crédit ordonnancé (4)	Taux de libération (5)=(2)/(1)	Taux d'engagement (6)=(3)/(1)	Taux d'ordonnancement (7)=(4)/(1)
Total	2 954 495 150	2 291 608 974	2 412 321 765	2 809 954 192	77,56%	81,65%	95,11%
Personnel	1 883 631 937	1 225 850 419	1 937 932 374	1 937 932 374	65,08%	102,88%	102,88%
Biens et Services	308 641 552	303 536 894	283 456 642	303 106 573	98,35%	91,84%	98,21%
Transfert	10 220 000	10 220 000	10 219 985	10 219 985	100,00%	100,00%	100,00%
Investissement Total	752 001 661	752 001 661	180 712 764	558 695 260	100,00%	24,03%	74,29%
Ressources Propres	183 227 845	183 227 845	28 870 590	28 870 590	100,00%	15,76%	15,76%
Ressources Externes	568 773 816	568 773 816	151 842 174	529 824 670	100,00%	26,70%	93,15%
<i>Mise en Œuvre MCF</i>							
<i>Ressources Externes</i>	568 773 816	568 773 816	151 842 174	529 824 670	100,00%	26,70%	93,15%

Le taux d'ordonnancement du programme 216 est de 95,11%.

A1.2. Programme 214 : Accès à l'Eau Potable

A1.2.1. Performance physique/technique du programme Accès à l'Eau Potable 214

Dans le domaine de l'hydraulique rurale, en 2023, (i) **3 469** éqPEM ont été réalisés et réceptionnés sur **5 273** programmés, soit un taux de réalisation de 65,79% contre 89,48% en 2022 et (ii) **359** éqPEM réhabilités sur **836** programmés, soit un taux de réalisation de 42,94%. La réalisation de ces ouvrages a permis de desservir **86 575** nouveaux ménages contre **112 900** ménages en 2022 (soit 865 750 personnes supplémentaires contre **1 129 000** en 2022).

Ces réalisations ont fait évoluer le taux d'accès théorique en milieu rural de **49,26%** en 2022 à **49,93%** en 2023. Le taux de couverture géographique a progressé pour s'établir à **74,10%** en 2023 contre **73,45** en 2022.

En milieu urbain, le taux de desserte a connu une légère baisse passant de **98,06%** en 2022 à **97,12%** en 2023, pour une cible attendue de 99,09%. Ceci peut s'expliquer par l'arrivée des déplacés internes et l'afflux de réfugiés dans certains de nos centres.

Dans le domaine de la connaissance, du suivi et de la protection des ressources en eau 31 missions de suivi des ressources en eau ont été réalisées dont 23 missions piézométriques, deux missions hydrométriques et 3 missions sur la qualité de l'eau.

Tableau 4: Indicateurs de réalisation physique/technique du programme 214 <<Accès à l'eau potable>> en 2021

Actions du programme	Objectifs	Indicateurs de Performance	Unité	Référence		Année 2023				Année 2024	
				Année	Valeur	Cible 2023	PAP	Réalisation	Taux de réalisation (%)	Progrès	Prévision
1 Amélioration de l'accès à l'eau potable en milieu urbain	Assurer l'accès universel à l'eau potable à un coût abordable en milieu urbain	Indicateur 11: Taux de desserte à l'eau potable pour tous en milieu urbain	%	2018	95,22	99,09%		97,12%	98,96%		99,43%
2 Amélioration de l'accès à l'eau potable en milieu rural (Villageois et pastoral)	Assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable à un coût abordable en milieu rural dans la quiétude et la solidarité	Indicateur 12 : Taux d'accès à l'eau potable pour tous	%	2018	46,31	50,34%		49,26%	97,85%		51,89%
		Indicateur 14 : Nombre des points d'eau pastoraux réalisés et gérés de manière inclusive	Nbre	2018	178	250		103	41,2%		353
3 Connaissance et suivi des ressources en eau	Mettre en œuvre une gestion intégrée et une utilisation rationnelle des ressources en eau à tous les niveaux	Indicateur 15: Nombre de missions de suivi des ressources en eau	Nbre	2018	27	34		31	91%		20
		Indicateur 16: Nombre de piézomètres, installés ou réhabilités	Nbre	2018	0	0		0	0		
		Indicateur 17 : Nombre de dispositifs de la qualité de l'eau installés ou réhabilités	Nbre	2018	5	0		0	0		
		Indicateur 18 : Nombre de stations hydrométriques installés ou réhabilités	Nbre	2018	0	0		0	0		

Sources :Rapport sur les indicateurs 2021. Les indicateurs de 2022 ne sont toujours pas disponibles

A1.2.2. Performance financière du programme Pilotage et administration de la politique du Ministère

- **Financement du programme <<Accès à l'eau potable>>**

En 2023, les crédits alloués au programme 214 s'élèvent à **54 969 683 616 F CFA** contre **85 607 251 878 F CFA** en 2022 F CFA.

Cette diminution de l'enveloppe financière a eu comme conséquence la faible réalisation des nouveaux ouvrages hydrauliques.

Tableau 5: Situation des crédits alloués au programme 214 au titre de l'année 2023

Catégorie de crédit	Crédit voté (N-1)			Taux de variation	Observations	Crédit voté en année 2024
	Crédit initial	Crédit final	Variation			
Total	65 452 991 861	54 969 683 616	-10 483 308 245	-16,02%	-	
Personnel	567 346 468	567 346 468	0	0,00%		
Biens et services	20 762 538	0	-20 762 538	-100,00%		
Transferts	0	0	0	0,00%		
Investissement total	64 864 882 855	54 402 337 148	-10 462 545 707	-16,13%		
Ressources propres	12 253 581 621	779 692 692	-11 473 888 929	-93,64%		
Ressources externes	52 611 301 234	53 622 644 456	1 011 343 222	1,92%		

- **Exécution financière du programme <<214>> Accès à l'Eau Potable**

Le taux d'engagement est de 41,61% pour un taux d'ordonnancement de 24,15%. Cette situation s'explique principalement par la faible exécution du projet de la construction de la 3^{ème} usine de traitement des eaux de Niamey, de la non-exécution du projet de trois (3) capitales par la SPEN (Tableau 6) et l'annulation des crédits sur la ligne ouvrages hydrauliques.

Tableau 6: Situation des crédits de paiement consommés du programme 214 <<Accès à l'eau potable>>

Catégorie de crédit	Crédit final (1)	Crédit libéré (2)	Crédit engagé (3)	Crédit ordonnancé (4)	Taux de libération ((5)=(2)/(1))	Taux d'engagement ((6)=(3)/(1))	Taux d'ordonnancement ((7)=(4)/(1))
Total	54 969 683 616	53 093 999 609	22 874 613 182	13 275 462 856	96,59%	41,61%	24,15%
Personnel	567 346 468	482 698 375	10 728 854	9 329 160	85,08%	1,89%	1,64%
Biens et services	0	0	0	0	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
Transferts	0	0	0	0	0,00%	0,00%	0,00%
Investissement total	54 402 337 148	52 611 301 234	22 863 884 328	13 266 133 696	96,71%	42,03%	24,39%
Ressources propres	779 692 692		401 361 728	82 961 292	0,00%	51,48%	10,64%
Ressources externes	53 622 644 456	52 611 301 234	22 462 522 600	13 183 172 404	98,11%	41,89%	24,59%

<i>Ouvrages hydrauliques</i>							
Ressources propres	12 037 064 010		396 361 728	77 969 292	0,00%	3,29%	0,65%
MCF							
Ressources externes	8 732 594 710	8 732 594 710	2 100 000 000	8 485 000 000	100,00%	24,05%	97,16%
<i>Projet d'alimentation Eau Potable centres semi-Urbains</i>							
Ressources propres	149 245 323	0	0	0			
Ressources Externes	2 913 622 422	2 239 000 000	2 239 000 000		76,85%	76,85%	0,00%
<i>Projet de Construction de la 3ème Usine</i>							
Ressources Externes	12 330 027 000	12 330 027 000	12 330 027 000	655 957 000	100,00%	100,00%	5,32%
<i>Projet 3 capitales régionales</i>							
Ressources Externes	10 867 500 000	10 867 500 000	10 867 500 000	6 585 000	100,00%	100,00%	0,06%
PIDACC							
Ressources Propres	30 000 000	5 000 000	5 000 000	4 992 000	16,67%	16,67%	16,64%
Ressources Externes	4 855 171 000	4 855 171 000	4 855 171 000	1 368 307 000	100,00%	100,00%	28,18%
PRESIBALT							
Ressources Propres	30 000 000	30 000 000	0	0	100,00%	0,00%	0,00%
Ressources Externes	938 324 600	938 324 600	938 324 600	2 673 908 404	100,00%	100,00%	284,97%

A1.3. Programme 215 : Hygiène et Assainissement

A1.3.1. Performance physique/technique du programme Hygiène et Assainissement 215

A travers les indicateurs d'extrants (résultats immédiats/produits), la performance du programme a connu une évolution **plus ou moins appréciable** avec un taux de réalisation physique du programme globalement satisfaisant. La mise en œuvre du programme 215 en 2023 à travers les principales réalisations affiche les résultats suivants :

Tableau 7: Indicateurs de performance du sous-programme

SP2 : Hygiène et Assainissement	Prévision (a)	Réalisation (b)	Taux (%) c=b*100/a	Observations
Latrines familiales	0	6 008	-	
Latrines dans les formations sanitaires	482	473	98,13	
Latrines dans les établissements scolaires	706	709	100,42	
Latrines dans les lieux publics	120	194	161,67	
Kits de Lavage de Mains	0	4	-	
Approche ATPC : nombre de villages	4 973	5 634	113,29	
Approche ATPC : population totale	4 719 560	4 500 859	95,37	
Nbre Villages FDAL	5 560	524	9,42	

Nbre de communes FDAL	59	5	8	
7 Etudes STBV	7	0	0	En cours

Source : MHA, bilan 2023 prog. 2024

Globalement la performance est satisfaisante pour l'année 2023 avec des taux de réalisation de +100% (161.67% et 100.42% respectivement pour les latrines publiques et scolaires). Cependant certains indicateurs n'ont pas connu d'évolution comme les communes FDAL (8%) et les études STBV (0,00%).

La contre-performance relative aux communes FDAL est liée à la suspension des travaux pendant plusieurs mois par les ONG au niveau des 47 communes qui comptabilisent un peu plus de 4 000 villages. A cela s'ajoute plusieurs facteurs d'ordre socioéconomiques, démographique, comportemental au cours de la mise en œuvre de l'activité qui ont freiné l'évolution.

Concernant les études, le processus de validation des rapports des études (APS, APD, EIES, DAO) pour la réalisation des 7 STBV sont en cours.

Tableau 8 : Indicateurs de réalisation physique/technique du programme << Hygiène et Assainissement >>

Actions du programme	Objectifs	Indicateurs de Performance	Unité	Référence		Année 2023				Année 2024
				Année	Valeur (%)	Cible PAP 2023 (%)	Réalisation Ind. 2023 (2022) (%)	Taux de réalisation (%)	Progrès	Prévision PAP 2024
1 Communication et sensibilisation des populations en matière d'hygiène et d'assainissement	Améliorer les pratiques d'hygiène et d'assainissement à travers le changement positif de comportement des populations et le marketing de l'assainissement	Indicateur 19 : Taux de défécation à l'air libre	%	2018	70.2	45,45	70.4			63.9 %
2 Equipement des formations sanitaires, des établissements scolaires et des autres lieux publics en systèmes adéquats d'assainissement	Améliorer l'accès des populations aux services d'assainissement	Indicateur 20 : Taux d'accès aux services optimum d'assainissement	%	2018	4.1	23,22%	4.2	-19.02		6.1 %
		Indicateur 21 : Taux d'accès aux services basique d'assainissement	%	2018	12.5	25,92%	8.00	- 17.92		11.9 %

Sources :Rapport indicateurs 2022

Les indicateurs prioritaires de ce programme pour l'année 2023 ne sont pas encore disponibles pour voir l'évolution de 2022 à 2023. Ainsi en 2022 :

- **Le Service optimal d'assainissement** : le service optimal en milieu urbain est passé de 23.5% en 2021 à 19.8% en 2022. Cependant, celui du milieu rural est passé de 2.3% en 2021 à 1.6% en 2022. Au niveau national, le service optimal est passé de 4.1 à 4.2%.
- **Le Service basique d'assainissement** : le service basique en milieu urbain est passé de 25.9% en 2021 à 25.4% en 2022 et en milieu rural il est passé de 8.3% en 2021 à 5.1% en 2022. Globalement au niveau national, cet indicateur est de 8.00%.
- **Défécation à l'air libre** : le taux de défécation à l'air libre en milieu rural est de 80.7% en 2022. En milieu urbain, il est de 8.4%. Au plan national il est de 70.4%.

Globalement la baisse ou l'augmentation de certains indicateurs sont liés :

- Aux conditions socioéconomiques des ménages,
- Au Non maintien du statut FDAL,
- Au Manque de suivi Post FDAL,
- A la Durabilité des ouvrages.

A1.3.2. Performance financière du programme Hygiène et Assainissement 215

Le programme Hygiène et Assainissement budgétaire a connu une performance financière moins appréciable pour l'année 2023. Il a été financé par l'Etat et ces partenaires (PTF et ONG) à hauteur de **11 217 700 025 FCFA** en 2023 contre **4 721 913 432 F CFA** en 2022. Ce crédit initial prend en compte l'inscription entière certains projets et programmes (eau, assainissement, gouvernance du secteur).

▪ **Financement du programme 215 << Hygiène et Assainissement >>**

Le volume du financement total du programme est de **11 217 700 025 FCFA** se subdivise comme suit :

- **1 554 999 944 FCFA** sur ressources propres de l'Etat réparti entre les catégories 2.3 et 5,
- **9 662 700 081 FCFA** pour les investissements extérieures (Cat 5).

D'après le tableau 2 ci-dessous le crédit voté initiaux dans la loi des finances 2023 a connu une variation suite au collectif budgétaire. Le taux de variation est de 54%.

Le financement par catégorie est bien détaillé dans le tableau (Personnel, Biens et services, Investissement, transfert).

Le poids du financement sur fonds propre de l'Etat est à hauteur de **3.51%** du budget alloué au programme consacré au fonctionnement.

Tableau 9: Situation des crédits alloués au programme Hygiène et Assainissement au titre de l'année

En FCFA et %

Catégorie de crédit	Crédit voté 2023			Taux de variation	Observations	Crédit voté en année 2024
	Crédit initial	Crédit final	Variation			
Total	11 217 700 025	5 123 633 929	6 094 066 096	<u>54%</u>	-	
Personnel	180 147 670	180 147 670	0	0%		
Biens et services	9 762 755	0	9 762 755	100%		

Transferts	0	0				
Investissement total	11 027 789 600	4 943 486 259	6 084 303 341	55%		
Ressources propres	1 365 089 519	0	1 365 089 519	100%		
Ressources externes	9 662 700 081	4 943 486 259	4 719 213 822	49%		
Mise en œuvre des ouvrages d'assainissement						
Ressources Propres	1 965 440 344	0	1 965 440 344	0%		
Mise en œuvre de l'appui au financement du PROSEHA (MCF)						
Ressources propres						
Ressources externes	1 059 846 291	1 059 846 291	0	0%		
Hydraulique Urbaine et Assainissement						
Ressources Propres						
Ressources Externes	542 715 603	191 106 763	351 608 840	65%		
PHV/TI						
Ressources externes	4 781 738 187	1 683 796 292	3 097 941 895	65%		
Programme d'Hydraulique Rurale d'Appui au Secteur de l'Eau et de l'Assainissement						
Ressources externes	2 880 400 000	2 025 588 938	854 811 062	30%		
PADEB						
Ressources externes	398 000 000	140 147 975	257 852 025	65%		

▪ **Exécution financière du programme 215 << Hygiène et Assainissement >>**

Tableau 10 : Situation des crédits de paiement consommés du programme Hygiène et Assainissement

Catégorie de crédit	Crédit final	Crédit libéré	Crédit engagé	Crédit ordonnancé	Taux de libération	Taux d'engagement	Taux d'ordonnancement
	-1	-2	-3	-4	(5)=(2)/(1)	(6)=(3)/(1)	(7)=(4)/(1)
Total	4 721 913 432	2 335 110 718	2 177 514 458	1 265 813 937	49,45%	46,12%	26,81%
Personnel	139 475 537	139 475 537	0	0	100,00%	0,00%	0,00%
Biens et services	472 664 557	62 552 187	57 367 964	57 367 864	13,23%	12,14%	12,14%
Transferts	45 000 000	33 750 000	20 813 500	20 813 500	75,00%	46,25%	
Investissement total	4 064 773 338	2 099 332 994	2 099 332 994	1 187 632 573	51,65%	51,65%	29,22%
Ressources propres	2 324 511 603	359 071 259	359 071 259	200 000 000	15,45%	15,45%	8,60%
Ressources externes	1 740 261 735	1 740 261 735	1 740 261 735	987 632 573	100,00%	100,00%	56,75%
Mise en œuvre du MCF/PROSEHA							
Ressources externes	873 721 259	873 721 259	873 721 259	873 721 259	100,00%	100,00%	100,00%
Hydraulique Urbaine et Assainissement							

<i>Ressources externes</i>	866 540 476	866 540 476	866 540 476	113 911 314	100,00%	100,00%	13,15%
Mise en œuvre des ouvrages d'assainissement							
<i>Ressources Propres</i>	1 965 440 344	0	0	0	0,00%	0,00%	0,00%

Les inscriptions globales du PHRASEA et de PHV Tillabéri sont ramenées dans le sous-programme Hygiène et assainissement au collectif budgétaire. L'inscription sous ressources propres de l'Etat a été annulée.

▪ *Exécution financière du programme 215 << Hygiène et Assainissement >>*

Tableau 11 : *Situation des crédits de paiement consommés du programme Hygiène et Assainissement*

Catégorie de crédit	Crédit final (1)	Crédit libéré (2)	Crédit engagé (3)	Crédit ordonnancé (4)	Taux de libération (5)=(2)/(1)	Taux d'engagement (6)=(3)/(1)	Taux d'ordonnancement (7)=(4)/(1)
Total	5 123 633 929	5 123 633 929	4 943 486 259	1 692 789 671	100,00%	96,48%	33,04%
Personnel	180 147 670	180 147 670	0	0	100,00%	0,00%	0,00%
Biens et services	0	0	0	0			
Transferts	0	0	0	0			
Investissement total	4 943 486 259	4 943 486 259	4 943 486 259	1 692 789 671	100,00%	100,00%	34,24%
Ressources propres	0				#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
Ressources externes	4 943 486 259	4 943 486 259	4 943 486 259	1 692 789 671	100,00%	100,00%	34,24%
Mise en œuvre du MCF/PROSEHA							
<i>Ressources externes</i>	1 059 846 291	1 059 846 291	1 059 846 291	401 228 776	100,00%	100,00%	37,86%
PHV/TI							
<i>Ressources externes</i>	1 683 796 292	1 683 796 292	1 683 796 292	820 000 000	100,00%	100,00%	48,70%
Hydraulique Urbaine et Assainissement							
<i>Ressources externes</i>	191 106 763	191 106 763	191 106 763	182 977 614	100,00%	100,00%	95,75%
Programme d'Hydraulique Rurale d'Appui au Secteur de l'Eau et de l'Assainissement							
<i>Ressources externes</i>	2 025 588 938	2 025 588 938	2 025 588 938	288 583 281	100,00%	100,00%	14,25%
PADEB							
<i>Ressources externes</i>	140 147 975	0	0	0	0,00%	0,00%	0,00%

La Situation des crédits de paiement consommés du programme Hygiène et Assainissement prennent en compte également l'eau potable.

A2. Volet Environnement

A2.1 Programme 207 Pilotage et Administration de la Politique du Ministère

A2.1.1. Performance physique/technique du programme 207 Pilotage et Administration de la Politique du Ministère

En matière de pilotage et d'administration de la politique du sosu seteur environnement, les efforts réalisés sont rapportés dans le tableau 12.

Tableau 12: Indicateurs de réalisation physique/technique du programme 207 Pilotage et Administration de la politique du Ministère

Actions du programme	Objectifs	Indicateurs de Performance	Unités	Références 2022	2023				Prévisions 2024
					Cible PAP	Réalisation	Taux de réalisation	Progrès	
Gestion des ressources humaines et de la carrière	Renforcer les capacités des ressources humaines	Nombre de cadres formés	Nombre	4	10	5	50%		10
Gestion financière et matérielle	Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources	Types de matériels acquis	Matériel	100%	100%	7%	7%		100%
Coordination, planification, programmation, suivi-évaluation et communication	Assurer le suivi et la visibilité du ministère	Nombre de missions d'inspection de service	Mission	4	1	1	100%		1
		Fête nationale de l'arbre réalisée	Fête	1	1	1	100%		1
		Nombre de journées mondiales en lien avec l'environnement	Journée	2	5	4	80%		5
		Nombre de textes réglementaires d'application relatifs au secteur	Texte	5	3	1	33%		3
		Atelier de collecte des données PIE réalisé	Atelier	1	1	0	0%		1

Actions du programme	Objectifs	Indicateurs de Performance	Unités	Références 2022	2023				Prévisions 2024
					Cible PAP	Réalisation	Taux de réalisation	Progrès	
		Nombre de nouveaux dossiers de projets élaborés	Dossier de projet	4	2	1	50%		2
		Nombre de missions de suivi-évaluation des activités des programmes réalisés	Mission	2	2	02	0%		2
		Nombre de réunions sur le DPPD et PAP tenues	Réunion	3	3	3	100%		3
		Revue Annuelle Conjointe du secteur réalisée	Revue	1	1	1	100%		1
		Nombre de missions de suivi-évaluation de la stratégie et de collecte des données statistiques réalisés	Mission	1	1	1	100%		1
		Nombre de missions d'audit des impacts environnementaux des projets et programmes	Nombre	0	1	0	0%		1
		Nombre de missions d'inspection environnementale	Nombre	0	1	0	0%		1

Source : DEP/ME/LCD, 2022

Il ressort de ce tableau que cinq (5) indicateurs du programme 207 présentent des taux de réalisation physique satisfaisant de 100%. Ce programme étant financé par l'Etat, assure le fonctionnement de tous les programmes. Quatre (4) indicateurs n'ont pas connu de réalisation, faute de financement.

A2.1.2. Performance financière du programme 207 Pilotage et Administration de la Politique du Ministère

Cet exercice est conduit à travers l'analyse du financement du programme, l'analyse de l'exécution financière et l'analyse des éventuels reports de crédits.

- **Financement du programme Pilotage et Administration de la Politique du Ministère**

La Situation des crédits alloués au programme 207 Pilotage et Administration de la Politique du Ministère est présentée dans ce tableau 2.

Tableau 13: Situation des crédits alloués au programme 207 Pilotage et Administration de la Politique du Ministère

Catégorie de crédit	Crédit voté 2023			Taux de variation	Observations	Crédit voté en année 2024
	Crédit initial	Crédit final	Variation			
Total	1 651 708 469	1 437 112 041	-214 596 428	-13%	-	
Personnel	1 363 610 987	1 163 610 986	-200 000 001	-15%	-	
Biens et services	180 147 918	126 791 277	-53 356 641	-30%	-	
Subvention et Transferts	12 488 352	11 288 328	-1 200 024	-10%	-	
Investissement total	95 461 212	135 981 450	40 520 238	42%	-	
Ressources propres	95 461 212	135 981 450	40 520 238	42%	-	
Ressources externes	0	0	0		-	

Source : DRFM/ME/LCD, 2023

L'analyse du tableau 2 montre que le financement du programme au titre de l'année 2023 est de 1 437 112 041 FCFA reparti comme suit :

- les dépenses du personnel : 1 163 610 986 FCFA (81%)
- les biens et services : 126 791 277 FCFA (9%) ;
- les subventions et transferts : 11 288 328 FCFA (1%) ;
- les investissements : 135 981 450 FCFA (9%).

Dans l'ensemble le budget du programme connu de une réduction de 13% au titre de l'année 2023.

A2.1.3. Exécution financière du programme Pilotage et Administration de la Politique du Ministère

Le tableau 3 présente l'exécution financière du programme Pilotage et Administration de la Politique du Ministère en engagement et en ordonnancement.

Tableau 14: Situation des crédits de paiement consommés du programme Pilotage et Administration de la Politique du Ministère

Catégorie de crédit	Crédit final	Crédit libéré	Crédit engagé	Crédit ordonnancé	Taux de libération	Taux d'engagement	Taux d'ordonnancement
	-1	-2	-3	-4	(5)=(2)/(1)	(6)=(3)/(1)	(7)=(4)/(1)
Total	1 437 112 041	1 411 172 102	1 411 172 102	1 411 172 102	98,19%	98,19%	98,19%
Personnel	1 163 610 986	1 003 689 597	1 003 689 597	1 003 689 597	86,26%	86,26%	86,26%
Biens et services	126 791 277	126 231 277	126 231 277	126 231 277	99,56%	99,56%	99,56%
Transferts	11 288 328	9 288 328	9 288 328	9 288 328	82,28%	82,28%	82,28%
Investissement total	135 981 450	135 981 450	135 981 450	135 981 450	100,00%	100,00%	100,00%
Ressources propres	135 981 450	135 981 450	135 981 450	135 981 450	100,00%	100,00%	100,00%
Ressources externes	0	0	0	0			

Source : DRFM/ME/LCD, 2023

De l'analyse du tableau on relève que sur un montant de 1 411 172 102 F CFA engagé, il a été ordonnancé 1 411 172 102 F CFA, soit 98,19%. Ainsi, les taux d'ordonnancement, par catégorie des dépenses, varient de 82,28% pour transferts à 100% pour les investissements.

A2.2. Programme 208 Gestion Durable des Terres, des Eaux et de la Diversité Biologique

A2

.2.1. Performance physique/technique du programme 208 Gestion Durable des Terres, des Eaux et de la Diversité Biologique

La situation des réalisations physiques du programme 208 Gestion Durable des Terres, des Eaux et de la Diversité Biologique est présentée dans le tableau 15.

Tableau 15 : Indicateurs de réalisation physique/technique du programme 208 Gestion Durable des Terres, des Eaux et de la Diversité Biologique

Actions du programme	Objectifs	Indicateurs de Performance	Unités	Références (2022)	2023				Prévisions 2024
					Cible PAP	Réalisation	Taux de réalisation	Progrès	
Récupération des terres dégradées	Augmenter les productions agro-sylvo-pastorales	Nombre d'ha de terres agricoles traitées	ha	1 022,4	1 191	623	52%		
		Nombre d'ha de terres sylvicoles traitées	ha	766,8	893	136	15%		
		Nombre d'ha de terres pastorales traitées	ha	766,8	893	897	100%		
		Nombre d'ha d'anciens sites suivis et entretenus	ha	750	800	675	84%		
		Nombre d'ha de fixation de dunes	ha	772	792	660	83%		
		Nombre d'ha de RNA	ha	2 647	4 000	9 657	241%		
		Nombre d'ha de plantes envahissantes terrestres traitées	ha	377,5	313	40	13%		

		Quantité de semences forestières (ligneuses et herbacées) récoltées	tonne	0,152	10	3,662	37%	
		Nombre de banques de semences créées	banque	0	6	0	0%	
		Quantité de semences conservées	tonne	0,152	20	0,2	1%	
		Nombre de groupements de collecteurs de semences forestières mis en place	groupement	0	10	0	0%	
		Nombre de missions de suivis écologiques et environnementales	mission	0	1	0	0%	
Gestion de la diversité biologique Préserver et	Préserver et valoriser la diversité animale et végétale des écosystèmes	Nombre de missions de suivis écologiques des aires protégées	mission	0	1	4	400%	
		Nombre d'ha de plantes aquatiques envahissantes faucardées	ha	19	12	12	100%	
		Nombre d'appui à la collecte des données statistiques pêche	appui	0	1	0	0%	

		Nombre de mares empoisonnées	mare	4	4	8	200%		
Surveillance et protection de l'environnement	Réduire la pression sur les ressources naturelles	Nombre de km de bandes pare-feu	km	3 052	4 100	5 686	139%		
		Nombre de mission de contrôle des équipements militaires effectuées	mission	2	2	1	50%		

Les taux de réalisations physiques des activités du Programme varient de 0% à 400%. Quatre (4) indicateurs n'ont pas connu de réalisation par manque de financement ; six (6) ont des taux de réalisation compris entre 50% à 100% et six (4) indicateurs affichent des taux de réalisation supérieurs à 100%.

L'analyse des résultats du programme montre que l'essentiel des cibles ont connu une amélioration pour l'année 2023. Cette performance est due essentiellement à une augmentation des cibles de certains projets après leurs Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) mais aussi par le démarrage en fin de l'année du nouveau projet PGIP (non inscrit dans la loi des finances 2023) dont les cibles n'ont pas été comptabilisées dans le PAP 2023.

A2.2

.2. Performance financière du programme Gestion Durable des Terres, des Eaux et de la Diversité Biologique

. Exécution financière du programme 208 Gestion Durable des Terres, des Eaux et de la Diversité Biologique

Le tableau 16 présente la variation des crédits alloués au programme 208 Gestion Durable des Terres, des Eaux et de la Diversité Biologique suivant les catégories des dépenses.

Tableau 16 : Situation des crédits alloués au programme 208 Gestion Durable des Terres, des Eaux et de la Diversité biologique

Catégorie de crédit	Crédit voté			Taux de variation	Observations	Crédit voté en année 2024
	Crédit initial	Crédit final	Variation			
Total	6 453 925 393	5 106 101 729	1 347 823 664	21%		
Personnel	3 065 928 507	2 665 928 507	400 000 000	13%		
Biens et services	12 833 133	0	0	0%		
Transferts	154 977 312	248 003 590	-93 026 278	-60%		
Investissement total	3 220 186 441	2 192 169 632	1 028 016 809	32%		
Ressources propres	396 027 902	206 131 481	189 896 421	48%		
Ressources externes	2 824 158 539	1 986 038 151	838 120 388	30%		
Don/subvention. Projet 1 : PGIEO-NN (total)	366 647 500	257 838 189	108 809 311	30%		
Ressources propres	0	0	0			

Ressources externes	366 647 500	257 838 189	108 809 311	30%		
Don/Subvention. Projet 2 : PGDT (total)	392 500 000	270 744 251	121 755 749	31%		
Ressources propres	7 500 000	0	7 500 000	100%		
Ressources externes	385 000 000	270 744 251	114 255 749	30%		
Don/subvention. Projet 3 : PGBD/AP (total)	377956000	265 790 686	112 165 314	30%		
Ressources propres	0	0	0			
Ressources externes	377 956 000	265 790 686	112 165 314	30%		
Don/subvention. Projet 4 : RFP/GDT (total)	88400000	62 165 693	26 234 307	30%		
Ressources propres	0	0	0			
Ressources externes	88400000	62 165 693	26 234 307	30%		
Don/subvention. Projet 5 : ADAPT WAP (total)	370515039	266 493 329	104 021 710	28%		

Ressources propres	20000000	20 000 000	0	0%		
Ressources externes	350 515 039	246 493 329	104 021 710	30%		
Don/subvention. Projet 6 : Bois Energie au Sahel (BES) (total)	260 000 000	182 840 273	77 159 727	30%		
Ressources propres	0	0	0			
Ressources externes	260 000 000	182 840 273	77 159 727	30%		
Don/subvention. Projet 7 : Portefeuille climat (total)	627 640 000	441 376 420	186 263 580	30%		
Ressources propres	0	0	0			
Ressources externes	627 640 000	441 376 420	186 263 580	30%		
Don/subvention. Projet 8 : PROSAP/COKEBIOS Dallol Bosso (total)	368 000 000	258 789 310	109 210 690	30%		
Ressources propres	0	0	0			

Ressources externes	368 000 000	258 789 310	109 210 690	30%		
---------------------	-------------	-------------	--------------------	-----	--	--

Source : DRFM/ME/LCD, 2022

Il ressort du tableau que, le financement du programme au titre de l'année 2023 est de 5 106 101 729 FCFA repartit comme suit :

- les dépenses du personnel : 2 665 928 507 FCFA (52%) ;
- les biens et services : 0 FCFA (0%) ;
- les transferts : 248 003 590 FCFA (5%) ;
- les investissements : 2 192 169 632 FCFA (43%).

Globalement le budget du programme budgétaire 208 a connu une réduction de 65%.

- ***Exécution financière du programme 208 Gestion Durable des Terres, des Eaux et de la Diversité Biologique***

Le tableau 17 présente l'exécution financière du programme 208 Gestion Durable des Terres, des Eaux et de la Diversité Biologique en engagement et en ordonnancement.

Tableau 17 : Situation des crédits de paiement consommés du programme 208 Gestion Durable des Terres, des Eaux et de la Diversité Biologique

Catégorie de crédit	Crédit final	Crédit libéré	Crédit engagé	Crédit ordonnancé	Taux de libération	Taux d'engagement	Taux d'ordonnancement
	-1	-2	-3	-4	(5)=(2)/(1)	(6)=(3)/(1)	(7)=(4)/(1)
Total	5 106 101 729	2 255 382 784	2 255 378 900	2 255 378 900	44%	44%	44%
Personnel	2 665 928 507	2 007 379 194	2 007 379 194	2 007 379 194	75%	75%	75%
Biens et services	0	0					
Transferts	248 003 590	248 003 590	247 999 706	247 999 706	100%	100%	100%
Investissement total	2 192 169 632	2 966 837 132	2 986 837 132	2 986 837 132	135%	136%	136%
Ressources propres	206 131 481	259 409 231	279 409 231	279 409 231	126%	136%	136%

Catégorie de crédit	Crédit final	Crédit libéré	Crédit engagé	Crédit ordonnancé	Taux de libération	Taux d'engagement	Taux d'ordonnancement
	-1	-2	-3	-4	(5)=(2)/(1)	(6)=(3)/(1)	(7)=(4)/(1)
Ressources externes	1 986 038 151	2 707 427 901	2 707 427 901	2 707 427 901	136%	136%	136%
Don/subvention. Projet 1 : PGIEO-NN (total)	257 838 189	314 618 694	314 618 694	314 618 694	122%	122%	122%
Ressources propres	0	0	0	0			
Ressources externes	257 838 189	314 618 694	314 618 694	314 618 694	122%	122%	122%
Don/Subvention. Projet 2 : PGDT (total)	270 744 251	369 000 000	369 000 000	369 000 000	136%	136%	136%
Ressources propres	0	0	0	0			
Ressources externes	270 744 251	369 000 000	369 000 000	369 000 000	136%	136%	136%
Don/subvention. Projet 3 : PGBD/AP (total)	265 790 686	358 694 072	358 694 072	358 694 072	135%	135%	135%
Ressources propres	0	0	0	0			
Ressources externes	265 790 686	358 694 072	358 694 072	358 694 072	135%	135%	135%
Don/subvention. Projet 4 : RFP/GDT (total)	62 165 693	0	0	0	0	0%	0%
Ressources propres	0	0	0	0			
Ressources externes	62 165 693	0	0	0		0%	0%
Don/subvention. Projet 5 : ADAPT WAP (total)	266 493 329	249 514 052	249 514 052	249 514 052	94%	94%	94%
Ressources propres	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	100%	100%	100%
Ressources externes	246 493 329	229 514 052	229 514 052	229 514 052	93%	93%	93%
Don/subvention. Projet 6 : Bois Energie au Sahel (BES) (total)	182 840 273	0	0	0	0%	0%	0%
Ressources propres	0	0	0	0			
Ressources externes	182 840 273	0	0	0	0	0%	0%
Don/subvention. Projet 7 : Portefeuille climat (total)	441 376 420	1 206 341 716	1 206 341 716	1 206 341 716	273%	273%	273%

Catégorie de crédit	Crédit final	Crédit libéré	Crédit engagé	Crédit ordonnancé	Taux de libération	Taux d'engagement	Taux d'ordonnancement
	-1	-2	-3	-4	(5)=(2)/(1)	(6)=(3)/(1)	(7)=(4)/(1)
Ressources propres	0	0	0	0			
Ressources externes	441 376 420	1 206 341 716	1 206 341 716	1 206 341 716	273%	273%	273%
Don/subvention. Projet 8 : PROSAP/COKEBIOS Dallol Bosso (total)	258 789 310	229 259 367	229 259 367	229 259 367	89%	89%	89%
Ressources propres	0	0	0	0			
Ressources externes	258 789 310	229 259 367	229 259 367	229 259 367	89%	89%	89%

L'analyse du tableau montre que l'ensemble du montant engagé : 2 255 378 900 FCFA, a été totalement ordonnancé. Le taux global d'ordonnancement est de 87,83%.

A2.3.

Programme 209 Changement Climatique et Amélioration du Cadre de Vie des Populations

A2.3.1. Performance physique/technique du programme 209 Changement Climatique et Amélioration du Cadre de Vie des Populations

La situation des réalisations physiques du programme 209 Changement Climatique et Amélioration du Cadre de Vie des Populations est présentée dans tableau qui suit.

Tableau 18: Indicateurs de réalisation physique/technique du programme 209 Changement Climatique et Amélioration du Cadre de Vie des Populations

Actions du programme	Objectifs	Indicateurs de Performance	Unités	Références 2022	Réalizations 2023		Taux de réalisation	Progrès	Prévisions 2024
					Cible PAP	Réalisation			
Vulgarisation des outils d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques	Renforcer la résilience des populations et l'atténuation face aux effets des variabilités et changements climatiques	Nombre de PDC vérifiés	nombre	90	30	0	0%		
		Nombre de biodigesteurs vulgarisés	nombre	0	2	0	0%		
Amélioration des conditions environnementales des communautés	Améliorer les conditions environnementales des communautés	Appui à la mise en œuvre de la CDN	appui	1	1	0	0%		
		Stratégie nationale de gestion des déchets élaborée	stratégie	0	1	0	0%		
Promotion de l'économie verte et valorisation des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL)	Contribuer à la valorisation des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL)	Appui à la collecte des données sur les PFNL	enquête	0	1	0	0%		
		Semaine du Moringa	semaine	1	1	0	0%		

Une seule activité a été réalisée en 2023 par manque de financement.

A2.3.2. Performance financière du programme 209 Changement Climatique et Amélioration du Cadre de Vie des Populations

- **Financement du programme 209 Changement Climatique et Amélioration du Cadre de Vie des Populations**

Le tableau 8 présente la situation des crédits alloués au programme Changement Climatique et Amélioration du Cadre de Vie des Populations.

Tableau 19 : Situation des crédits alloués au programme Changement climatique et amélioration du cadre de vie des populations

Catégorie de crédit	Crédit voté 2022			Taux de Variation	Observations	Crédit voté en 2024
	Crédit initial	Crédit final	Variation			
<u>Total</u>	644 561 464	476 754 623	- 167 806 841	-26%		
Personnel	185 218 895	185 218 895	-	0%		
Biens et services	4 618 524	-	- 4 618 524	-100%		
Transferts	16 732 747	10 000 000	- 6 732 747	-40%		
Investissement total	437 991 298	281 535 728	- 156 455 570	-36%		
Ressources propres	37 991 298	243 000	- 37 748 298	-99%		
Ressources externes	400 000 000	281 292 728	- 118 707 272	-30%		

Source : DRFM/ME/LCD, 2023

L'analyse du tableau montre que le financement du programme est de 240 967 511 FCFA et est reparti comme suit :

- les dépenses du personnel : 185 218 895 FCFA (39%) ;
- les transferts : 10 000 000 FCFA (2%) ;
- les investissements : 281 535 728 FCFA (59%).

Dans l'ensemble le budget du programme a connu une réduction de 26% variation au titre de l'année 2023.

- **Exécution financière du programme 209 Changement Climatique et Amélioration du Cadre de Vie des Populations**

Le tableau ci-dessous présente l'exécution financière du programme Changement Climatique et Amélioration du Cadre de Vie des Populations en engagement et en ordonnancement.

Tableau 20 : Situation des crédits de paiement consommés du programme Changement Climatique et Amélioration du Cadre de Vie des Populations

Catégorie de crédit	Crédit final	Crédit libéré	Crédit engagé	Crédit ordonnancé	Taux de libération	Taux d'engagement	Taux d'ordonnancement
	-1	-2	-3	-4	(5)=(2)/(1)	(6)=(3)/(1)	(7)=(4)/(1)
Total	476 754 623	218 731 214	218 731 214	218 731 214	45,88%	45,88%	45,88%
Personnel	185 218 895	185 218 895	185 218 895	185 218 895	100,00%	100,00%	100,00%
Biens et services	0	0	0	0			
Transferts	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	100,00%	100,00%	100,00%
Investissement total	281 535 728	243 000	243 000	243 000	0,09%	0,09%	0,09%
Ressources propres	243 000	243 000	243 000	243 000	100,00%	100,00%	100,00%
Ressources externes	281292728	0	0	0			

L'analyse du tableau montre que sur 476 754 623 FCFA votés, 218 731 214 FCFA ont été ordonnancés, soit 45,88%.

Récapitulatifs pour l'ensemble des programmes du ministère

A2.1. Synthèse des réalisations financières du Ministère

A2.1.1. Niveau d'exécution par nature de crédit puis par programme

Le crédit final en 2022 du Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement est de **94 790 837 650 F CFA** contre **68 073 802 281 en 2021** de F CFA,

Le taux d'engagement est de 47,95% tandis que celui de l'ordonnancement n'est que de 28,20%. Ces taux d'engagement et d'ordonnancement prennent en compte les exécutions extracomptables des projets et programmes inscrits dans la Loi de Finances. Ce qui explique le taux faible d'ordonnancement. Pour ces projets et programmes le montant inscrit est considéré libéré et engagé à 100%.

Tableau 21: Situation globale de consommation des crédits du ministère (volet hydraulique)

Catégorie de crédit	Crédit Initial (1)	Crédit Final (2)	Crédits Libéré (3)	Crédits engagé * (4)	Crédits ordonnancé (5)	Taux de variation du crédit voté (6)=(2)-(1)/(1)	Taux d'engagement (7)=(4)/(2)	Taux ordonnancement (8)=(5)/(2)
Personnel	2 631 126 075	2 631 126 075	1 973 344 557	1 948 661 228	1 947 261 534	0,00%	74,06%	74,01%
Biens et services	823 820 026	308 641 552	0	283 456 642	303 106 573	-62,54%	91,84%	98,21%
Transferts	0	10 220 000	10 220 000	10 219 985	10 219 985	#DIV/0!	100,00%	100,00%
Investissement	77 089 030 969	60 097 825 068	58 306 789 154	27 988 083 351	15 517 618 627	-22,04%	46,57%	25,82%
Ressources propres	14 246 255 838	962 920 537	183 227 845	430 232 318	111 831 882	-93,24%	44,68%	11,61%
Ressources externes	62 842 775 131	59 134 904 531	58 123 561 309	27 557 851 033	15 405 786 745	-5,90%	46,60%	26,05%
Total	80 543 977 070	63 047 812 695	60 290 353 711	30 230 421 206	17 778 206 719	-21,72%	47,95%	28,20%

Source : MEF

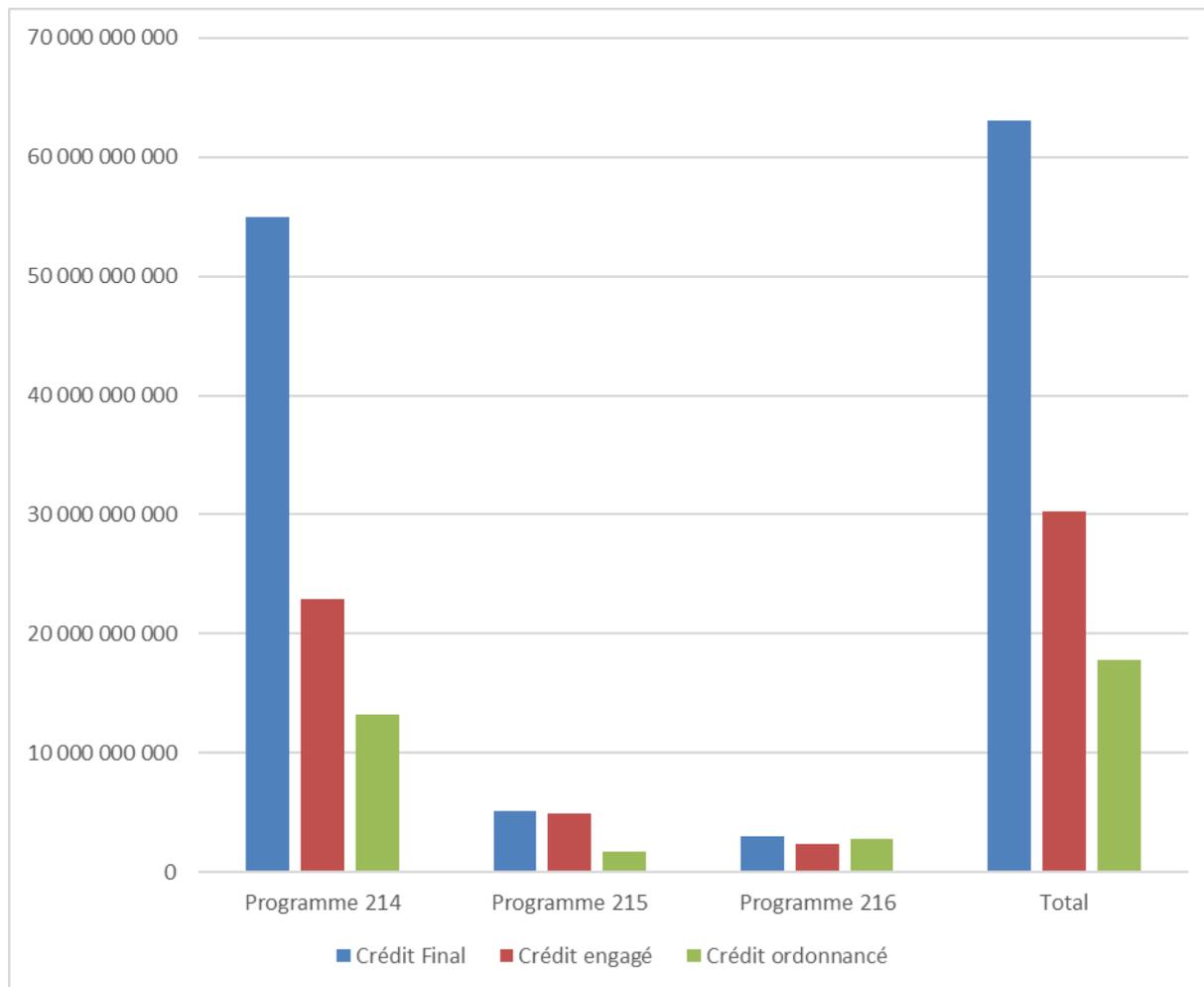
(*) Crédits engagés = crédits engagés au niveau central + crédits délégués

Tableau 22: Situation de consommation des crédits par programme

Nom du Programme	Crédit Final	Crédit engagé	Crédit ordonnancé	Taux d'engagement	Taux d'ordonnancement
Programme 214	54 969 683 616	22 874 613 182	13 275 462 856	41,61%	24,15%
Programme 215	5 123 633 929	4 943 486 259	1 692 789 671	96,48%	33,04%
Programme 216	2 954 495 150	2 412 321 765	2 809 954 192	81,65%	95,11%
Total	63 047 812 695	30 230 421 206	17 778 206 719	47,95%	28,20%

Source : MF/MH/A

Graphique 1 : Consommation des crédits par programme



A2.1.2. Situation des délégations de crédits

La maîtrise de la situation des crédits délégués est très difficile. Le Montant délégué comprend les biens et services et les investissements internes et externes du mécanisme commun de financement. Le tableau ci-dessous montre que 13% des crédits des programmes budgétaires ont été délégués aux 8 régions. Ces ressources concernent les fonds propres de l'Etat et les fonds du Mécanisme Commun de Financement.

Tableau 23 : Crédits délégués aux régions

Catégorie de crédit	Crédit final 1	Crédit délégué 2	Crédit délégué consommé 3	% de Crédit délégué (4)=(2)/(1)	Taux d'exécution des crédits délégués (5)=(3)/(2)
Programme 216	2 954 495 150	591 229 152	782 161 901	20,01%	132,29%
Programme 214	54 969 683 616	6 768 330 964	9 264 692 692	12,31%	136,88%
Programme 215	5 123 633 929	809 846 291	902 846 291	15,81%	111,48%
Total	63 047 812 695	8 169 406 407	10 949 700 884	12,96%	134,03%

Source :MH/A

Le taux d'exécution des crédits délégués est de plus de 100%. Cela est dû en grande partie aux ressources du MCF. Les programmes opérationnels 214 « Accès à l'eau potable » et 215 « Hygiène et Assainissement » ont reçu la plus grande partie de ces ressources. Cela montre la volonté du Gouvernement à desservir en eau potable et aux infrastructures d'assainissement les populations.

A2.2. Situation des ressources humaines du ministère

Agents en Activité = 425 Agents en Service ; 14 Agents en Formation ; 05 Agents de Retour (Formation et Disponibilité) ; 14 Agents des Projets et Programmes et 33 Agents mis à Disposition.

Ecart = 13 Disponibilité ; 33 Détachement ; 01 Position Hors Cadre et 13 Situation Irrégulière et suspendu.

Tableau 24: Plafond des autorisations d'emplois rémunérés, en effectif

Catégorie	Plafond autorisé (Effectif Total MH/A)	Effectifs réels rémunérés (Agents en activité)	Ecart
A	317	266	51
B	82	78	4
C	9	8	1
D	2	2	0
Auxiliaires	141	137	4
Total	551	491	60

Source : DRH/MH/A

Pendant l'année 2022, on note le décès d'un agent (cadre A), le départ à la retraite de 15 agents (10 cadres A, 3 cadres B, et 2 auxiliaires) et la démission d'un agent (cadre A).

Tableau 25 : Tableau de répartition du personnel entre le niveau central et le niveau déconcentré

Catégorie	Plafond autorisé	Central	Déconcentré
A	317	95	129
B	82	23	41
C	9	0	6
D	2	0	2
Auxiliaires	141	48	81
Total	551	166	259

Source : DRH/MH/A

Ecart = 14 Formation, 5 Retour Formation et Disponibilité, 47 Détachement/Disponibilité et Position Hors Cadre, 33 Mise à Disposition, 14 Projet/Programme et 13 Situation Irrégulière et suspendu.

Tableau 26: Plafond des autorisations d'emplois rémunérés, en FCFA

Catégories	Plafond autorisé	Montants réels rémunérés	Ecart
A	1 333 386 137	1 082 778 312	250 607 825
B	412 847 591	335 210 032	77 637 559

C	39 053 150	31 815 841	7 237 309
D	11 158 048	9 149 653	2 008 395
Auxiliaires	764 325 945	620 720 811	143 605 134
Total	2 560 770 866	2 079 466 702	481 304 164

Source : MF

A2.3. Difficultés rencontrées et approches de solution

Les principales difficultés rencontrées durant la période d'exécution du PAP 2023 ont été les suivantes :

- Insuffisance du personnel ;
- Le retard dans l'obtention des autorisations des dépenses (AD) ne permettant pas l'exécution des dépenses dans les régions ;
- L'instabilité politique ;
- Faible renforcement de capacité des acteurs pour certaines activités notamment l'approche communale ;
- Les ONG, entreprises et opérateurs privés n'ont pas l'expertise requise ;
- Insuffisance du suivi par les services techniques et ONG

PARTIE B : RESULTATS DU SECTEUR

Cette partie se justifie par le fait que les résultats ultimes et essentiels des politiques publiques proviennent de l'action du ministère en charge de cette politique, mais aussi (et parfois surtout) des interventions de partenaires opérationnels, indépendants du ministère et qui consacrent tout ou partie de leurs actions aux mêmes objectifs que le ministère. En général, le dispositif opérationnel fonctionne dans une sorte de complémentarité. Il s'agit, en conséquence, de mieux mettre en relation l'ensemble de l'effort consenti par la nation dans ses diverses composantes, d'une part, et les bénéfices obtenus pour la population, d'autre part.

Cette partie va appuyer les discussions entre le ministère et ses partenaires opérationnels lors des revues conjointes, en donnant une vue globale sur la performance issue des réalisations du ministère ainsi que les contributions des différents acteurs, partenaires opérationnels.

B1. Présentation des partenaires opérationnels du ministère

Le tableau suivant présente les institutions partenaires opérationnelles du ministère classées par catégorie d'acteurs.

Tableau 27: Principaux partenaires opérationnels du ministère

Catégorie	Nom ou effectif	Domaines spécifiques d'intervention
ONG	101	Eau, assainissement
Collectivités territoriales	2 Conseils régionaux et 5 Communes Rurales	Eau et assainissement
Autres nca	2 sociétés	Eau, assainissement

		connaissance et suivi des ressources en eau
--	--	---

Source : Bilan MH/A 2022

B2. Résultats physiques des partenaires opérationnels

Ce chapitre présente l'ensemble des réalisations du ministère en prenant en compte les réalisations des partenaires opérationnels du ministère ainsi que celles des programmes du ministère.

B2.1. Résultat global du ministère dans le domaine du <<programme 216>>

Tableau 28 : Réalisation global du ministère, programme 1 pilotage et administration de la politique du ministère en matière d'eau et d'assainissement (résultats immédiat (extraits))

Actions du programme	Objectifs		Référence		Réalisation Année 2022			Observations
			Année	Valeur	Par le Ministère	Par les Acteurs non étatiques ¹	Total	
Action 1 : Gestion des ressources humaines	Objectif 1 : <i>La gouvernance est améliorée</i>	Indicateur 1 : Taux d'exécution du plan de formation	Plan	2019	0	0	0	
		Indicateur 2 : Taux d'exécution du plan carrière	Plan	2019	0	0	0	
Action 2 : Développement des capacités des acteurs publics	Objectif 1 : Les capacités nationales et la participation citoyenne en ce qui concerne la gestion de l'eau et de l'assainissement sont renforcées	Indicateur 1 : Nombre de formations tenues	Nombre	2019	2	0	2	
		Indicateur 2 : Nombre d'agents formés	Nombre	2019	80	0	80	
Action 3 : Renforcement de la coordination des acteurs	Objectif 1 : La coordination, et la régulation du secteur est assuré par l'Etat	Indicateur 1 : Nombre de cadres de concertation tenus	Nombre	2019	3	0	3	
		Nombre de revues tenues	Nombre	2019	0	0	0	
Action 4 : Suivi, évaluation, communication et échange d'information au niveau sectoriel	Objectif 1 : L'Etat assure efficacement la coordination, le suivi-évaluation et la régulation du secteur	Pourcentage des recommandations des évaluations utilisées	%	2019	0%	0	0%	
Action 5 : Gestion administrative et financière du MH/A	Objectif 1 : L'Etat assure efficacement le leadership et la satisfaction durable des besoins de financement du secteur	Taux d'exécution du budget	%	2019	28%	0	28%	
		Taux de mobilisation de ressources financières	%	2019	41%	0	41%	

Sources :

¹ Voir en annexe les détails des réalisations par ANE

B2.2. Réalisation globale du ministère dans le domaine du <<programme 214>>

Tableau 29 : Réalisation globale du ministère en 2022, programme 214

Action	Objectifs	Indicateurs / produits	Référence		Réalisation Année 2022			Observations
			Année	Valeur	Par le Ministère	Par les Acteurs non étatiques ²	Total	
Accès à l'eau potable en milieu urbain	Assurer l'accès universel à l'eau potable à un coût abordable en milieu urbain	Taux de desserte à l'eau potable pour tous en milieu urbain	2018	95,22			97,11%	
Accès à l'eau potable en milieu rural	Assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable à un coût abordable en milieu rural dans la quiétude et la solidarité	Nbre d'équivalents PEM réalisés	2018	3 107	1 397	1 859	3 253	
		Nombre de points d'eau pastoraux réalisés	2018	178	176	40	216	
Connaissance, suivi et protection des ressources en eau	Mettre en œuvre une gestion intégrée et une utilisation rationnelle des ressources en eau à tous les niveaux	Nombre de missions de suivi des ressources en eau	2018	27	28	0	28	

Source : Bilan MHA 2021

B2.3. Réalisation globale du ministère dans le domaine du <<programme 215 ; Hygiène et Assainissement>>

Globalement les trois indicateurs au plan national n'ont pas évolué, les cibles n'ont pas été atteintes (Taux d'accès au service basique d'assainissement : 8.3% en 2021 à 8.0 % en 2022 ; Taux d'accès au service optimum d'assainissement : de 5.5% en 2021 à 4.2 % en 2022 ; Taux de défécation à l'air libre (pas de service) : de 58.8 % en 2021 à 70,4 % en 2022.

En effet, la proportion de la population utilisant les installations d'assainissement sécurisées (service optimum) est respectivement de 19.8 %, et 1,6 % en 2022 contre 23.5% et 2.3 % en 2021 respectivement pour le milieu urbain et rural.

La proportion de la population utilisant des installations d'assainissement de base a rehaussé par rapport à 2021. Le taux d'accès au service basique est de 25.4 % et 5.1 % en 2022 contre 25.9% et 8.3% en 2021 pour le milieu urbain et rural.

Concernant le taux de défécation à l'air libre, l'écart enregistré est de 19.40 % par rapport à la cible. Il est passé de 58.8% en 2021 à 70.4 % en 2022. On constate une baisse considérable

² Voir en annexe les détails des réalisations par ANE

qui est dû à la forte croissance démographique, le non maintien du statut FDAL au niveau de certaines communautés, la réalisation des ouvrages peu durables et quelques fois liés ç des aspects ou barrières socio-culturelle ou économique.

Malgré la mise à l'échelle de l'approche communale, les efforts restent insuffisants pour atteindre la cible.

Plus précisément, la non atteinte de la cible est due aux aspects suivants :

- Les villages retombent dans la défécation à l'air libre après leur statut FDAL,
- Les latrines réalisées par les ménages ne sont pas durables,
- La proportion de villages certifiés déjà inférieur au nombre de villages déclenchés (à peine 50% des Villages arrivent à la certification),
- La mauvaise qualité de suivi dans la mise en œuvre,
- Insuffisance dans le suivi post FDAL pour le maintien du statut FDAL des villages.
- Faiblesse des ONG en expériences requise dans la mise en œuvre de l'ATPC,
- Le sous financement du sous-secteur vu les besoins (seulement 3000 villages certifiés en 12 ans pour plus de 35 000 villages).

Le tableau suivant illustre la contribution des ANE aux résultats globaux du ministère dans le domaine de <<programme 215>>.

Tableau 30 : Réalisation globale du ministère en année 2023, programme 3 (résultats immédiat (extrants)

Action	Objectifs	Indicateurs / produits	Référence		Réalisation 2020		
			Année	Valeur	Par le Ministère	Par les Acteurs non étatiques ³	Total
Communication et sensibilisation des populations en matière d'hygiène et d'assainissement	Améliorer les pratiques d'hygiène et d'assainissement à travers le CC et le marketing de l'assainissement	Produit 1 : Nbre villages/quartiers déclenchés	2018	615	4 579	1055	5634
		Produit 2 : Nbre villages/quartiers certifiés		342	499	25	524
Equipped des formations sanitaires, des établissements scolaires et des autres lieux publics en systèmes adéquats d'assainissement	Améliorer l'accès des populations aux services d'assainissement	produit 1 : latrines publiques réalisées	2018	930	293	1083	1376
		produit 3 : kits DLM		616	0	4	4
		produit 4: STBV réalisée		1	0	0	0

Source : Bilan/programmation 2023 MHA

³ Voir en annexe les détails des réalisations par ANE

B2.4. Effets/impacts des programmes du ministère

Tableau 31 : Résultats globaux du ministère par programme 215

Programme	Objectifs	Indicateurs d'effet	Référence		Réalisation		Observations
			Année	Valeur	2018	2022	
Programme 1 : Pilotage de la politique et administrative du ministère	Objectif 1: Assurer l'efficacité et l'efficience dans la mise en œuvre des programmes	Indicateur 1 : Taux d'exécution physique des programmes	2018	50,31%	50,31%	-	-
		Indicateur 2 : Taux d'exécution financière des programmes	2018	33%	33%	26.81%	
Programme 2 : Accès à l'eau potable	Obj 1 : Assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable pour tous, à un coût abordable	Indicateur 1 : Taux d'accès des ménages au service optimal d'eau potable	2018	1,01	1,01	1,8%	
Programme 3 : Hygiène et assainissement	Obj 1 : Assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats de mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable, et de réduire de moitié la proportion d'eaux usées non traitées	Indicateur : Taux d'accès des ménages au service optimal d'assainissement	2018	4.1	4.1	5.5%	
		Taux de défécation à l'air libre	2018	70.8	70.8	58.8%	
		Taux d'accès aux services basique d'assainissement	2018	12.5	12.5	8.3%	

Source : MHA, Rapport des indicateurs 2021

B3. Présentation du financement des partenaires opérationnels du ministère

Cette partie ne peut être renseigné du fait que les financements des acteurs non étatiques ne sont pas maîtrisés par nos services. Ces acteurs communiquent très rarement les financements

des activités qu'ils mènent. Même lorsqu'ils le font, il apparaît que ces informations ne sont pas fiables.

B3.1. Dépenses 2022 des ANE dans le domaine du <<programme 1 : pilotage et administration du Ministère>>

Tableau 32 : Dépenses annuelles des catégories d'acteurs non étatiques dans le programme 216

En milliards de FCFA

Catégorie d'ANE	Budget prévu	Budget consommé	Commentaire
ONG	Montant global des ONG		
Organisation Professionnelle	ND	ND	
OSC	ND	ND	
Collectivités territoriales	ND	ND	
Autres non classés ailleurs	ND	ND	
Total			

Source :

B3.2. Dépenses 2022 des ANE dans le domaine du <<programme 214 : Accès à l'eau potable>>

Tableau 33 : Dépenses annuelles des acteurs non étatiques dans le programme 2

Catégorie d'ANE	Budget prévu	Budget consommé	Commentaire
ONG	ND	ND	
Organisation Professionnelle	ND	ND	
OSC	ND	ND	
Collectivités territoriales	ND	ND	
Autres nca	ND	ND	
Total			

Source :

Les acteurs non étatiques ne communiquent pas leurs réalisations financières relatives. Par conséquent, cette partie n'est pas facile à renseigner pour l'ensemble des trois programmes budgétaires..

B3.3. Dépenses 2022 des ANE dans le domaine du <<programme 215 : Hygiène et Assainissement>>

Tableau 34 : Dépenses annuelles des acteurs non étatiques dans le programme 3

Catégorie d'ANE	Budget prévu	Budget consommé	Commentaire
ONG	ND	ND	
Organisation Professionnelle	ND	ND	
OSC	ND	ND	
Collectivités territoriales	ND	ND	

Autres nca	ND	ND	
Total			

Source :

Dans le domaine de l'assainissement, les acteurs non étatiques interviennent généralement en tant que prestataires de service.

B3.4. Financement global (ministères et ANE) au titre de <<année N-1>>

Tableau 35 : Financement global du ministère en 2023

Nom du Programme	Dépenses du ministère	Dépenses des ANE	Dépenses Totales
Programme 216	54 969 683 616	ND	54 969 683 616
Programme 214	5 123 633 929	ND	5 123 633 929
Programme 215	2 954 495 150	ND	2 954 495 150
Total	63 047 812 695		63 047 812 695

Source :

B4. Synthèse des difficultés, conclusions et recommandations

B4.1. Principales difficultés rencontrées et leçons apprises

La mise en œuvre du projet annuel de performance 2022, a connu des difficultés dans son exécution. En effet, la chaîne de la dépense a été entravé dans l'exécution du budget par des mauvaises codification. Aussi, le réflexe de l'exécution classique est toujours présent dans l'esprit de certains cadres.

B4.2. Conclusion & recommandations

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet annuel de performance 2023, la prise en compte des acteurs non étatiques n'est toujours pas de mise. En effet, les aspects financiers ne sont pas pris en compte dans la Loi de Finances 2023. Par conséquent, le rapport annuel de performance ne doit pas s'écarter de ce dernier.

Recommandations :

- Etablir et envoyer les autorisations de Dépenses (AD) aux régions justes après la libération,
- La promouvoir le marketing de l'assainissement pour renforcer la pérennité des acquis ;
- Renforcer les capacités des acteurs pour une meilleure appropriation ;
- Anticiper dans l'élaboration de certains dossiers en attendant les AD.